



Lycée Hippolyte Fontaine 20 bd Voltaire 21000 DIJON

Dossier de candidature rentrée 2025

Dispositif sport-études

Dossier de candidature à renseigner par l'élève sportif / sportive souhaitant intégrer le dispositif sport-études.

Pièces à fournir : bulletins du 1er et 2ème trimestre (ou 1er semestre) de l'année en cours

Identité											
Nom et prénom de l'élève :											
Date et lieu de naissance :											
Nom et prénom du responsa	able légal :										
Adresse:											
Code postal :	Commune :										
Tél fixe. :	Mobile :		Mail:								
Niveau de la classe à la rentrée selon avis du conseil de classe : (rayer la mention inutile)											
SECONDE	2 ^{nde} GT 2 ^{NDE} PRO (ind			liquer la fi	lière)	:					
PREMIERE GENERALE	Indiquer les 3 spécialités choisies :										
PREMIERE TECHNOLOGIQUE	STL			·		STI2D					
PREMIERE PROFESSIONNELLE	Indiquer la f										
TERMINALE GENERALE	Indiquer les choisies :	cialités									
	Option choisie : Maths		Maths	expertes		Maths complémentai		Droits et grands enjeux du monde contemporain			
TERMINALE TECHNOLOGIQUE	STL		la	choisir	AC		EE			ITEC	
TERMINALE PROFESSIONNELLE	Indiquer la filière :										
Langues suivies	LV1 :			LV2 :							
Demande d'internat :	Oui			Non							
NOM de l'établissement d'origine :			Ville de l'établissement :								

Renseignements sur le parcours sportif								
Cochez la case vous concernant, selon les quatre catégories suivantes, définies dans la circulaire du 15.12.2023, publiée au BO n° 48 du 21.12.2023 « renforcement du parcours sportif de l'élève » :								
1. Vous êtes inscrit sur les listes arrêtées par le ministère en charge des sports (sportifs et sportives de haut niveau, espoirs, des collectifs nationaux, des centres de formation d'un club professionnel sous convention de formation, ainsi que les sportifs et sportives professionnels disposant d'un contrat de travail).								
2. Vous appartenez à des structures d'entraînement reconnues dans le Parcours de Performance Fédéral (PPF) de la fédération concernée par la pratique sportive, validées par le ministère des sports.								
3. Vous faites partie d'une liste territoriale de hauts potentiels validée par la direction technique nationale des fédérations concernées, les juges et arbitres sportifs de haut niveau sont concernés également.								
4. Vous présentez un bon niveau sportif et vous souhaitez vous inscrire dans une activité sportive intensive, inscrits dans une structure agréée d'une fédération nationale sportive délégataire, laquelle est en capacité d'attester du besoin d'intégrer le dispositif afin de prétendre à l'accession au haut niveau.								
NB : une vérification de votre catégorie sportive déclarée sera effectuée par l'établissement auprès de partenaires sportifs.								
Spécialité sportive : Noi	m du club d'appartenance et département :							
Niveau de performance (palmarès faisant état des performa compétitions de niveau régional, interrégional, national) Nombre, répartition et volume des entraînements sur la	volume horaire sportif hebdomadaire :							
semaine :								
Etes-vous déjà dans une classe à vocation sportive ?								
Vos motivations pour intégrer le dispositif sport-études :								
À le								
Nom et qualité du signataire :								
Coordonnées et mail du signataire :								

Compléments d'informations :

Le dispositif sport-études concerne des élèves d'un niveau sportif reconnu au titre de la circulaire et qui souhaitent bénéficier d'une scolarité adaptée. Leur fort potentiel sportif est reconnu par le Conseiller Technique Sportif ou par le Président de ligue ou du comité régional ou par la MRP.

Les conditions d'admission en dispositif sport-études :

- la commission d'établissement se réunira pour définir la liste des élèves retenus ; les critères d'admission sont les suivants : statut sportif, dossier scolaire, compétences et projet sportifs, nombre de places disponibles ;
- la liste des élèves sera transmise à la commission académique siégeant en la matière. Les parents seront informés de la décision définitive d'affectation via affelnet. Elle est soumise à deux conditions : avoir souscrit aux différentes procédures d'orientation et être orienté dans la classe souhaitée (décision du conseil de classe du 3ème trimestre de l'année en cours) et voir son niveau sportif validé.

Fiche dûment renseignée à renvoyer :

Au Responsable de Structure sportive (CREPS, CREF ...)

ou par voie postale à Monsieur le Proviseur Lycée Hippolyte Fontaine 20 bd voltaire – BP 27529 21075 Dijon Cédex

Au plus tard le 6 Mai 2025